

Certaines TPE ou PME du Grand Saint Emilionnais sont aujourd'hui confrontées à une problématique de contrainte foncière alors qu'elles souhaiteraient pouvoir se développer.

Dans le cadre, le développement futur de la Zone d'Activités des Chapelles apparait comme une opportunité pour ces entreprises.

La commission développement économique souhaiterait pouvoir réserver certains lots de la future ZA à ces entrepreneurs.

Si vous êtes concernés veuillez prendre contact avec M. Romain GALLITRE, chargé d'urbanisme avant le 19 mars 2018 Tél. : 05 57 55 88 72